

## ANGOLA, NAMIBIE : LES PROMESSES DE LA PAIX RETROUVÉE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Afrique australe en Angola et en Namibie

24 au 29 septembre 2013

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique australe, conduite par **M. Antoine Lefèvre**, président délégué, et composée de **Mmes Kalliopi Ango Ela** et **Josette Durrieu**, s'est rendue en Angola, du 24 au 26 septembre, et en Namibie, du 26 au 29 septembre.

Il s'agissait de concrétiser un projet initié en 2012, à l'occasion d'une rencontre organisée au Sénat par le Président du groupe d'amitié, **M. Joël Bourdin**, réunissant les ambassadeurs des pays membres de la *Southern African Development Community* (Communauté de développement d'Afrique australe).

Très attentive au continent africain, la politique extérieure française a eu cependant tendance à être peu présente auprès des pays n'ayant pas tissé avec elle des liens historiques. Cependant, des évolutions se dessinent, et le Parlement français peut espérer jouer un rôle incitatif en favorisant une meilleure compréhension mutuelle, dans un cadre plus informel que celui des relations intergouvernementales et en contribuant, le cas échéant, à la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée.

En dépit de l'inquiétude manifestée par certaines personnalités dans le contexte des événements de Nairobi, il est apparu que les gouvernements et partis politiques au pouvoir cherchent avant tout à renforcer la paix retrouvée, pour reprendre leur développement économique interrompu et faire face aux déséquilibres sociaux. Tel est le dénominateur commun qui ressort du déplacement de la délégation sénatoriale dans deux pays, par ailleurs très différents en termes de superficie, d'économie et de culture.

#### **I. L'Angola, terre de contrastes**

Ancienne colonie portugaise, l'Angola a obtenu son indépendance en 1975, après 14 ans de lutte armée, conduite par divers mouvements indépendantistes (MPLA, UNITA, FNLA).

L'accord de cessez-le-feu, signé à Luanda, en avril 2002, met officiellement fin à un conflit qui a fait près de 500 000 morts et entraîné le déplacement de 4 millions de personnes.

Approuvée début 2010, une nouvelle Constitution est entrée en vigueur le 5 février 2010. Les élections générales -présidentielles et législatives- du 31 août 2012 ont parachevé la stabilisation du pays : avec 71,8 % des suffrages exprimés, le Président José Eduardo dos Santos a été reconduit à la tête de l'État.



#### **A – Une croissance économique exceptionnelle et un marché attractif pour la France**

A l'intersection de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe, l'Angola (20,6 millions d'habitants) dispose d'un potentiel économique exceptionnel, lié à la **richesse de ses ressources naturelles**, spécialement en hydrocarbures -pétrole (2<sup>ème</sup> producteur d'Afrique subsaharienne) et gaz- et de minéraux -diamant, fer, cuivre, manganèse, phosphate, uranium.

Avant la crise de 2008, le pays a connu, pendant plusieurs années, un taux de croissance à deux chiffres. Aujourd'hui, la reprise se manifeste grâce à l'évolution favorable des cours : ainsi, la Banque mondiale estime-t-elle à 7,2 % le taux de croissance pour 2013. Par ailleurs, **l'État angolais est parvenu à réduire de manière significative son endettement, qui est passé de 73 % du PIB en 2003 à 25 % en 2011**. Le pays a regagné la confiance de la communauté financière internationale en 2008 grâce au règlement de sa **dette publique avec le Club de Paris** (accord signé le 20 décembre 2007).

Les **échanges commerciaux franco-angolais**, en augmentation constante depuis la fin de la guerre civile, **font apparaître un fort déséquilibre au détriment de la France**. Toutefois, face à des importations évaluées à 1,3 milliard d'euros, les exportations françaises ont plus que doublé sur la période 2005-2010 pour atteindre 584 millions d'euros en 2011. Elles sont essentiellement composées d'équipements destinés à l'exploitation pétrolière, mais ont tendance à se diversifier (agroalimentaire, santé, automobile, biens de consommation).

Environ soixante-dix entreprises françaises sont établies en Angola, principalement dans le secteur pétrolier et parapétrolier. L'entreprise Total contribue, par exemple, pour un tiers à la production angolaise.

## B – Un dialogue politique soutenu

L'Angola et la France partagent de nombreux intérêts économiques et ont développé une coopération dense, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la culture. La **forte présence française sur le plan culturel** a conduit la délégation à visiter le **Lycée Alioune Blondin Beye** ainsi que l'**Alliance Française de Luanda** qui constituent, chacun, un outil d'influence tant auprès des expatriés que des élites angolaises. L'importance de ces deux institutions a été saluée lors des contacts que la délégation a eus avec les membres de la communauté française présente à Luanda.

Sur le plan politique, les deux pays entretiennent un dialogue soutenu, notamment sur les questions de sécurité régionale. L'Angola sera d'ailleurs représentée au Sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, prévu les 6 et 7 décembre, par le ministre des affaires étrangères que la délégation sénatoriale n'a pu rencontrer du fait de la tenue de l'Assemblée générale des Nations-Unies. Elle s'est entretenue avec M. Manuel Augusto, secrétaire d'État aux relations extérieures.

Le Parlement angolais est monocaméral. Les contacts noués ont permis de longs échanges de vues avec M. Fernando da Piedade Dias dos Santos, Président de l'Assemblée nationale, ainsi qu'avec des présidents de commission, notamment Mme Exalgina Gambôa, Présidente de la commission des relations extérieures et Mme Guilhermina Conreiras da Costa Prata, Présidente de la commission des questions constitutionnelles.

## C – Les paradoxes d'une puissance émergente

La visite du **nouveau siège de l'Assemblée nationale** à laquelle la délégation a été conviée témoigne bien des paradoxes qui caractérisent l'Angola d'aujourd'hui : des bâtiments grandioses, à la mesure des ambitions d'une nouvelle puissance économique émergente, mais qui coexistent avec un **tissu urbain peu structuré**, des **services publics notablement insuffisants** voire inexistantes par endroits.

Les **difficultés matérielles quotidiennes**, qui frappent au premier chef la population angolaise, n'épargnent pas non plus les communautés expatriées qui subissent certaines contraintes liées au coût du logement ou de la santé. Par ailleurs, les installations relevant de l'Ambassade de France mériteraient d'être rénovées, attestant ainsi de l'intérêt que la France porte à l'Angola.



*Entretien avec M. Fernando da Piedade Dias dos Santos, Président de l'Assemblée nationale angolaise, en présence de Mme Exalgina Gambôa, Présidente de la commission des relations extérieures et de M. Philippe Garnier, Ambassadeur de France en Angola*

## II. La Namibie, un pôle de stabilité en dépit de déséquilibres préoccupants

Depuis son accession à l'indépendance en 1990, la Namibie (2,3 millions d'habitants) reste marquée par l'héritage allemand d'avant 1914. Elle est politiquement stable et reste dominée par l'ancien mouvement de libération nationale, le SWAPO (*South West Africa People's Organisation*).

La relation bilatérale entre la Namibie et la France est empreinte du souvenir de l'engagement pris, dès 1980, par la France de soutenir le combat de la SWAPO pour l'indépendance contre l'Afrique du Sud qui continuait d'occuper ce territoire et d'y faire régner un régime d'apartheid, alors que les Nations Unies l'avaient déchue de son mandat depuis 1966.

La Namibie est un pays doté de **ressources naturelles exceptionnelles**, qu'il s'agisse de celles qu'elle tire de son **sous-sol** ou de celles – issues de la beauté d'un **cadre naturel** caractérisé par une remarquable biodiversité – que lui apporte le tourisme. Elles devraient aider à mettre l'économie namibienne sur la voie d'un développement durable, avec le souci de la préservation de l'environnement et du bien-être de la population.



### A – Une croissance économique solide fragilisée par des déséquilibres sociaux

La croissance plutôt soutenue, largement dépendante des performances de l'industrie minière, reste insuffisante pour résoudre des défis sociaux persistants.

Affectée par la crise de 2008-2009, **l'économie a rebondi pour retrouver des taux de croissance égaux ou supérieurs à 4 %**, le niveau élevé des cours miniers compensant la faiblesse de la croissance de l'Afrique du Sud, premier partenaire commercial. Sur le plan externe, la Namibie a

enregistré un solde courant déficitaire en 2012, de l'ordre de 0,6 % du PIB, qui pourrait néanmoins se creuser en 2013 pour atteindre 2,5 % du PIB, selon le FMI.

L'ancrage du dollar namibien sur le Rand sud-africain et l'appartenance à la *Southern African Customs Union* (SACU) limitant très fortement les marges de manœuvre monétaire et douanière, la politique budgétaire est *de facto* l'unique outil permettant d'agir en soutien à la croissance.

Après plusieurs excédents budgétaires, la Namibie enregistre depuis 2009-2010 des déficits du fait d'une politique budgétaire résolument expansionniste pour atténuer le choc de la demande externe. Face à ce besoin de financement accru, les autorités recourent, de plus en plus, à l'endettement extérieur au point que **la dette publique a brutalement augmenté pour atteindre près de 30 % du PIB contre 16 % en 2010**.

Ces performances macro-économiques masquent des **faiblesses structurelles préoccupantes** : les insuffisances du système éducatif, avec une durée moyenne de scolarisation d'environ 6 années, une situation sanitaire préoccupante, avec notamment une forte prévalence du VIH (de l'ordre de 20 %), et un taux de chômage particulièrement élevé qui dépasserait 37,6 % de la population active.

L'environnement des affaires demeure relativement difficile, comme l'atteste le classement « *Doing Business* » 2013 (87ème position sur 185 pays) en raison des multiples complexités administratives.

La Namibie est très attentive aux questions commerciales. Déjà insatisfait du fonctionnement de la SACU soupçonnée de servir surtout les intérêts de l'Afrique du Sud, **ce pays est réservé sur la négociation des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne**, considérés comme peu favorables en termes d'intégration régionale. Contrairement à plusieurs pays de la région, elle a refusé de signer l'APE intérimaire de 2009, s'exposant ainsi à une taxation pénalisant ses exportations par l'Union européenne.

### B – Un contexte politique favorable au développement des actions de coopération

M. Peya Mushelenga, vice-ministre des affaires étrangères, rencontré par la délégation, lui a demandé de plaider pour un meilleur équilibre des tarifs douaniers dans le cadre des négociations avec l'Union européenne.

D'une façon générale, les entretiens à caractère économique ont fait apparaître la nécessité de structurer les relations bilatérales autour des principes, aujourd'hui majeurs, de mise en valeur des ressources naturelles et de coopération industrielle.



L'affirmation de la présence française sur ce territoire anglophone est aussi un enjeu. La délégation a rencontré une communauté française très dynamique et heureuse de son implantation. Le français est une langue peu usitée mais enseignée à l'Université et au **Centre culturel franco-namibien** que la délégation a eu l'occasion de visiter et qui participe par son statut original à la visibilité de la France dans le pays.

Afin de conforter l'amitié et de renforcer les relations de proximité entre les deux pays, les sénateurs ont invité M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Assemblée nationale et M. Asser Kuveri Kapere, Président du Conseil National, à se rendre en France, en espérant que le resserrement des liens entre les assemblées parlementaires françaises et namibiennes puisse se concrétiser par la création d'un groupe d'amitié Namibie-France au sein du Parlement namibien.

\*

\* \*



Réunion de travail avec M. Asser Kuveri Kapere, Président du Conseil National, en présence de Mme Jacqueline Bassa-Mazzoni, ambassadeur de France en Namibie

Cette première visite de parlementaires français, depuis de nombreuses années, a été très appréciée par les autorités angolaises et namibiennes. Elle a permis de relancer des projets de coopération interparlementaire et, plus généralement, de redynamiser les relations bilatérales avec ces deux pays témoignant réellement du fait que l'Afrique est « bien partie ».

Les invitations adressées aux présidents des assemblées devraient venir conforter des liens qui, pour prospérer, devront cependant s'appuyer sur des **axes de coopération concrets**, tant au niveau des États que des collectivités territoriales, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisation en faveur des populations les plus défavorisées.

#### Composition de la délégation



**Mme Kalliopi ANGO ELA**  
Membre du groupe  
Sénatrice représentant les Français  
établis hors de France (ECOLO)



**M. Antoine LEFÈVRE**  
Président délégué pour l'Angola  
Sénateur de l'Aisne (UMP)



**Mme Josette DURRIEU**  
Membre du groupe  
Sénatrice des Hautes-Pyrénées (SOC)

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_646.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_646.html)